

Gel de taxes pour les citoyens de Sainte-Croix

Réf.: Mot du maire, L'Avis Municipal, Janvier 2026

Après une baisse de taxes importante en 2025, je suis fier de vous annoncer que les citoyens de Sainte-Croix profiteront d'un gel de taxes municipales pour l'année 2026.

Notre équipe est heureuse d'adopter ce budget qui vous offre un nouveau répit alors que le coût de la vie continue d'augmenter. Ce gel de taxes s'ajoute à une baisse considérable en 2025 de 5,1 % pour le secteur urbain et 2,3 % pour le secteur rural. En comparaison avec 2024, cela signifie une économie sur deux ans de 317 \$ pour les citoyens du secteur urbain et 97 \$ pour le secteur rural.

Les membres du conseil municipal ont adopté à l'unanimité les prévisions budgétaires 2026 lors de la séance extraordinaire du 22 décembre dernier. Il s'agit d'un budget équilibré comprenant des revenus et des dépenses totalisant 7 367 798 \$. Il s'agit d'une croissance budgétaire de 22 % causée principalement par l'intégration dans le budget de la Municipalité des opérations de l'aréna ainsi que des nouveaux services intermunicipaux des travaux publics et des loisirs. Il est important de souligner que cette croissance des dépenses engendre une croissance équivalente des revenus, donc l'impact est nul.

EN UN COUP D'OEIL

- Budget équilibré de 7 367 798 M\$
- Investissement de 20 M\$
- Nouveau rôle d'évaluation : +30% pour les maisons unifamiliales
- Gel de taxes résidentielles en 2026 : 0% urbain et +0,46% rural
- Baisse de taxes en 2025 : secteur urbain - 5,1 % et secteur rural - 2,3 %
- Compte de taxes sous les valeurs de 2024
- Économie sur 2 ans : 317\$ urbain et 97\$ rural



Nouveau rôle d'évaluation : hausse moyenne de 25 %

Nous avons pris la décision de diminuer les taux de taxation foncière pour atténuer au maximum les impacts du nouveau rôle triennal d'évaluation déposé à l'automne 2025. Celui-ci comprend une hausse moyenne de la valeur de l'ensemble des immeubles de 24,65 %, dont 29,76 % pour les maisons unifamiliales.

À titre d'exemple, le propriétaire, en secteur urbain, d'une maison de la valeur moyenne à 260 000 \$ en 2025, et qui est évaluée en 2026 à 337 376 \$, continuera de payer le même montant en taxation que l'an dernier, soit 2 952 \$. Pour ce faire, le taux de taxation foncière de base du 100 \$ d'évaluation est réduit de 0,6458 en 2025 à 0,4710 en 2026 (voir tableau au verso).

Toutefois, en raison du nouveau rôle d'évaluation, l'impact dépend de la variation de la valeur d'un immeuble par rapport à la variation moyenne. Si la variation est plus élevée que la moyenne, le niveau de taxation pourrait augmenter, et si la variation est moins élevée que la moyenne, le niveau de taxation pourrait diminuer.

Hausse des valeurs imposables

2024	2025	2026	Variation (\$)	Variation (%)
360 552 900 \$	378 686 700 \$	472 021 500 \$	+ 93 334 800	+24,65



Répartition des dépenses

Charges et financement	2025	2026	Variation \$
Administration	1 219 969 \$	1 293 569 \$	+ 73 600
Sécurité publique	724 063 \$	759 993 \$	+ 35 930
Transport	1 558 225 \$	1 943 772 \$	+ 385 547
Hygiène du milieu	1 251 596 \$	1 266 709 \$	+ 15 113
Santé et bien-être	96 828 \$	67 492 \$	- 29 336
Aménagement, urbanisme et développement	271 495 \$	199 004 \$	- 72 491
Loisirs et culture	982 946 \$	1 849 710 \$	+ 866 764
Financement et	1 227 769 \$	1 230 727 \$	+ 2 958
Amortissement	- 1 314 496 \$	- 1 243 178 \$	- 71 318
Total	6 018 395 \$	7 367 798 \$	+ 1 349 403

Sources de revenus

Revenus	2025	2026	Variation \$
Taxes foncières	3 244 732 \$	3 362 856 \$	+ 118 124
Taxes – Services	969 481 \$	847 805 \$	- 121 676
Paiement tenant lieu de taxes	257 015 \$	256 515 \$	- 500
Autres sources	687 191 \$	2 003 205 \$	+ 1 316 014
Transferts	505 655 \$	493 453 \$	- 12 202
Affectations	354 321 \$	403 964 \$	+ 49 643
Total	6 018 395 \$	7 367 798 \$	+ 1 349 403

Mode de taxation plus équitable

Pour la deuxième année consécutive, notre administration a poursuivi l'ajustement de son mode de taxation afin de mieux répartir le fardeau fiscal entre les citoyens, les commerces et les industries. Ces modifications font suite aux recommandations formulées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, qui a réalisé une analyse à la demande de la Municipalité en 2023. En conséquence, la Municipalité applique depuis 2025 des taux de taxation variés selon les différentes catégories d'immeuble, ce qui augmente la contribution fiscale des commerces et des industries tout en permettant de diminuer celle du résidentiel.

Plus de 20 M\$ d'investissements en 2026

La Municipalité de Sainte-Croix prévoit dans son Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 des investissements de 20 millions de dollars pour l'année 2026, dont plus de 79 % provenant de subventions gouvernementales.

En priorité, la Municipalité souhaite obtenir l'aide financière nécessaire pour réaliser en 2026 l'aménagement d'étangs aérés pour l'assainissement des eaux usées. Le coût de cet important projet est estimé actuellement à 13 M\$, dont 95 % est admissible à une subvention du gouvernement du Québec.

Programme triennal d'immobilisations	2026
Investissements	20 000 582 \$
Subventions	15 712 700 \$
Affectation de surplus	620 00\$
Dépenses budgétées	113 000 \$

Taxation 2026

URBAIN—Maison unifamiliale Évaluation moyenne	260 000 \$		337 376 \$		
	2024	2025	2026	Variation %	Variation \$
Valeur foncière	2 412,66 \$	2 379,15 \$	2 377,82 \$	- 0,06	- 1,32
Aqueduc	166,31 \$	179,34 \$	208,28 \$	+ 16,1	+ 28,94
Égout	196,16 \$	198,63 \$	171,13 \$	- 13,8	- 27,50
Vidanges (avec matières organiques)	335,25 \$	195,00 \$	195,00 \$	0	0
Total	3 110,39 \$	2 952,12 \$	2 952,24 \$	+ 0	+ 0,12

RURAL—Maison unifamiliale Évaluation moyenne	260 000 \$		337 376 \$		
	2024	2025	2026	Variation %	Variation \$
Valeur foncière	1 968,98 \$	2 028,41 \$	2 037,75 \$	+ 0,46	+ 9,34
Vidanges (sans matières organiques)	278,31 \$	165,75 \$	165,75 \$	0	0
Vidanges fosse septique	112,50 \$	112,50 \$	112,50 \$	0	0
Total	2 359,79 \$	2 306,60 \$	2 316,00 \$	+ 0,46	+ 9,34

Aussi, une somme de 1,5 M\$ sera investie en 2026 pour le prolongement des réseaux sur la route Marie-Victorin, dont près d'un million de dollars provenant d'aides financières. Ces travaux permettront la mise aux normes en sécurité incendie de la résidence pour aînés Pavillon Joseph-Rhéaume ainsi que le développement d'un nouveau projet résidentiel.

En 2026, la Municipalité complètera les travaux de réaménagement du parc Jean-Guy-Fournier avec l'ajout des terrains de tennis, pickleball et basketball. De plus, la salle de quilles de Sainte-Croix, la seule de la MRC de Lotbinière, sera complètement rénovée au cours de la prochaine année. L'ajout de lampadaires est également prévu pour améliorer l'éclairage de la rue Gauthier vers la rue Leclerc.

Par ailleurs, des investissements sont également prévus en 2026 afin de permettre la réalisation de nouveaux projets de développement résidentiel ainsi que la planification des travaux de réfection de la rue Principale, pour lesquels la Municipalité espère obtenir prochainement une réponse positive du ministère des Transports.

Sur le plan culturel, la Municipalité annonce une contribution financière de 50 000 \$ pour soutenir la Fondation du Domaine Joly-de Lotbinière dans son projet de 5 millions de dollars pour la construction d'un nouveau pavillon d'accueil et de mise en valeur du fleuve, dont la fin des travaux est prévue à l'été prochain.

Respecter la capacité de payer des citoyens

Au cours des quatre dernières années, notre administration a innové afin de favoriser le développement résidentiel et le partage de ressources avec d'autres municipalités. Grâce aux actions mises de l'avant, nous sommes en position favorable aujourd'hui pour investir dans nos infrastructures et les services à la population tout en respectant la capacité de payer des citoyens.

Pour plus d'information sur les prévisions budgétaires 2026, je vous invite à consulter la présentation complète sur notre site Internet saintecroix.ca



En terminant, au nom des membres du Conseil et en mon nom personnel, je tiens à vous souhaiter à chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2026, qui sera, j'en suis profondément convaincu, une réussite pour Sainte-Croix.



Stéphane Dion
maire@saintecroix.ca



PAIEMENT DES TAXES

Pour les comptes de taxes de 300\$ ou plus, le montant est payable en 6 versements égaux*

15 mars (1 ^{er} versement)	1 ^{er} mai (2 ^e versement)	15 juin (3 ^e versement)	1 ^{er} août (4 ^e versement)	15 septembre (5 ^e versement)	1 ^{er} novembre (6 ^e versement)
----------------------------------------	---------------------------------------------------	---------------------------------------	----------------------------------------------------	--------------------------------------------	--------------------------------------------------------

VOICI LES DIFFÉRENTES OPTIONS DE PAIEMENT QUI S'OFFRENT À VOUS

PAR CHÈQUE OU SÉRIE DE CHÈQUES POSTDATÉS : À l'ordre de *Municipalité de Sainte-Croix* (aux 6 dates des versements).
En personne du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h (argent comptant et carte de débit*)
ou par la poste au 6310, rue Principale, Sainte-Croix, QC, G0S 2H0. Assurez-vous de joindre vos **coupons de remise** avec votre envoi !

*Vérifiez le transit autorisé sur votre carte de débit avant de vous déplacer (montant autorisé pour vos transactions par jour)



PAIEMENT EN LIGNE : Avec le service de paiement de facture en ligne de votre institution financière.

Inscrire les 16 chiffres du numéro de référence, sans la lettre F sans espace ni point (exemple : 0755361820000000).

RETRAITS PRÉAUTORISÉS : Prélèvement des sommes directement dans votre compte bancaire.

Pour y adhérer, vous devez nous fournir, à info@saintecroix.ca, les renseignements suivants:

spécimen de chèque, adresse complète, numéro de téléphone, montants et dates des prélèvements souhaités.



INFORMATIONS: 418 926-3494 option 1 ou info@saintecroix.ca